

**AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, SOUTIEN AUX COLLECTIVITÉS INAUGURATION
DE LA SALLE ASSOCIATIVE ET DES NOUVEAUX
PARKINGS DE SEINE-PORT**

© Département de Seine-et-Marne / Barthélémy Ruggeri

Jeudi 30 juin, le Président du Département de Seine-et-Marne a inauguré le projet de réhabilitation de la salle associative et la création des 3 parkings de Seine-Port, financé dans le cadre du Fonds d'Équipement Rural (FER). Ce dispositif s'inscrit dans l'offre de la politique contractuelle du Département, premier partenaire des collectivités.

Créé le: 1/07/2022

Un projet en faveur de l'attractivité du territoire

Le Département de Seine-et-Marne accompagne les collectivités dans la réalisation de leur projet d'aménagement afin d'innover, bâtir et reconstruire en faveur de l'attractivité des lieux de vie seine-et-marnais.

Le projet de réhabilitation de la salle associative et la création de trois parkings à Seine-Port s'inscrit pleinement dans cette démarche. Cette commune en bordure de Seine à l'ouest de la Seine-et-Marne a bénéficié d'un accompagnement et d'un soutien financier du Département à travers le Fonds d'Équipement Rural (FER).

Pour l'aménagement de la salle associative, le montant des travaux a été estimé à 47 960 € et la subvention départementale s'élève à 23 980 €, soit la moitié du coût des travaux. La construction des trois nouveaux parkings a été estimée à 107 007 € (plafonné à 100 000 €) et la subvention départementale s'élève à 40 000 €, soit 40 % du coût des travaux.

3,9 M€

c'est le montant total

du Département accordé aux communes depuis le début du mandat

50 %

c'est la part de la subvention

pour l'aménagement de la nouvelle salle associative de Seine-Port

40 %

c'est la part de la subvention

pour la création des trois nouveaux parkings de Seine-Port